

Le Télégramme Rennes. 3G-4G dans le métro : des spécialistes s'alarment

Publié le 10 novembre 2016 à 12h06



KÉVIN STORME

(Photo Lionel Le Saux/Le Mensuel de Rennes)

Rennes Métropole a annoncé le déploiement de la 3G-4G dans le métro à partir de mi-2017. La collectivité s'engage à respecter la réglementation. Mais certains spécialistes pointent des risques pour la santé. C'est ce que révèle **Le Mensuel de Rennes**.

Métro, ligne A. Arrêt Anatole-France. Les usagers dégainent leur smartphone. Certains trépignent, en quête du réseau. Dans 100 m, le

métro passera en aérien. Et les barres de 3G-4G seront de retour sur les écrans.

Dès juin 2017, les voyageurs ne devraient plus être coupés du monde pendant leur trajet en métro. Emmanuel Couet, président de Rennes Métropole, l'a annoncé lors du conseil du 20 octobre : la 3G-4G sera déployée sur la ligne A et la future ligne B.

Basé à Cesson, le groupe TDF se chargera des travaux. Il prendra en charge l'intégralité des coûts d'investissement (10 M€). Un laboratoire certifié par le **Cofrac** effectuera des mesures de contrôle.

TDF devra rectifier le tir si les résultats ne sont pas conformes aux estimations. Néanmoins, un an après le vote de **la loi Abeille**, qui a pour objectif de limiter l'exposition aux ondes électromagnétiques, cette décision interroge, en particulier sur le plan sanitaire.

Le seuil maximal d'exposition fixé à 28 V/m

Jean-Jacques Bernard, vice-président aux Transports, se veut rassurant. "En juin 2016, des mesures ont mis en évidence un champ moyen d'exposition aux radiofréquences de 0,14 à 0,38 volt par mètre (V/m)". Bien loin du seuil maximal d'exposition défini par la loi : 28 V/m.

A Paris, une étude réalisée dans le métro en 2014 par le CHSCT (1) de la RATP affichait des taux bien plus élevés : entre 3 et 5 V/m, avec des pics à 8 V/m. Et ce, avec un simple réseau téléphonique, sans 3G-4G. Les projections modélisées de la Métropole semblent donc minorées par rapport aux réalités parisiennes : entre "0,20 et 0,60 V/m", avec des pics à "3V/m". Ce qui est déjà trop pour Dominique Belpomme, cancérologue et spécialiste du sujet, dont l'interview est à découvrir dans **Le Mensuel de Rennes**.

1. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.